ORAGE & GRÊLE

Les bons comportements à adopter face au risque de grêle, orage et foudre

AVANT

Pour rester informé, consultez la **carte de vigilance météorologique de Météo France**



Rangez le mobilier de jardin, les biens extérieurs et les plantes en pot.



Evitez de fermer les volets roulants en PVC (le PVC est particulièrement sensible aux impacts de grêle).



Garez votre véhicule dans un **garage ou sous un abri** (éviter sous des arbres). En cas d'impossibilité, installez une **bâche anti-grêle** ou **couverture épaisse**.

PENDANT

Dans la mesure du possible, **restez chez vous ou évitez de prendre la route** lors d'un épisode de grêle ou un orage violent.

À l'extérieur :



- **Eloignez-vous des structures métalliques** (pylônes, grilles, poteaux, clôtures…).
- Ne **restez pas sous un arbre** en cas d'orage, éloignez-vous des zones boisées, des cours d'eau et des points hauts.
- **Mettez-vous à l'abri.** S'il n'y a pas d'abri, accroupissez-vous sur le sol, les pieds sur une matière isolante (ciré, sac à dos…) et rentrez la tête dans les épaules. Eloignez-vous d'au moins 3 mètres des personnes aux alentours.

À l'intérieur :

- **Débranchez** tous les appareils électriques.
- Ne prenez **pas de bain ou de douche.**
- **Ne restez pas près des fenêtres.**
- N'utilisez **jamais un téléphone fixe.** L'utilisation du portable reste possible.
- En cas de fortes pluies, **ne descendez jamais en sous-sol.**



APRÈS



Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol. Ne rétablissez les **réseaux électriques qu'après vérification** par un professionnel.



Inspectez avec prudence votre habitation et faites **l'inventaire des dégâts.**

Déclarez le sinistre au plus tôt à votre assureur.

Dans tous les cas, respectez les consignes de sécurité diffusées par les autorités.